

Affiché en exécution de l'article L121- 17 du Code des Communes

PRESENTS : MONTARU Pierre, LUTINIER Thierry, RABIER Chantale, ELBORY Dominique, AUBINEAU Rodolphe, LHUMEAU Fabrice, HELLUIN Clément, Michael BOULAY, OURY François.

ABSENTS EXCUSES : Olivier LECUIR, SURGEON Marie-Noëlle donne pouvoir à HELLUIN Clément.

SECRETAIRE : AUBINEAU Rodolphe.

Villefrancoeur, 24 juin 2016. Le maire, Pierre MONTARU



Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, après en avoir valablement délibéré, décide :

- 1- D'approuver du Conseil Municipal du 8 avril 2016 à l'unanimité.
- 2- De fixer le tarif de droit commun de 15.40€ le m² pour la publicité extérieure pour l'année 2017.
- 3- De fixer les tarifs pour la garderie pour la rentrée 2016-2017 applicable au 1^{er} septembre 2016 :
Matin 7h15-8h15 ou soir 17h-18h30 commune : 2.10€ / hors commune : 2.70€
Matin 7h15-8h15 et soir 17h-18h30 commune : 3.00€ / hors commune : 3.90€
Supplément de 8h15-8h50 ou/et 16h30-17h commune: 1.02€ / hors commune : 1.33€.
- 4- De fixer le tarif du restaurant scolaire à 2.80€ au 1^{er} septembre 2016 pour l'année 2016-2017.
- 5- De reconduire le contrat de l'agent périscolaire pour l'année 2016-2017.
- 6- De reconduire l'utilisation gracieuse du préau couvert par l'association d'expression corporelle et de ne pas lui verser de subvention sur le budget 2017.
- 7- De ne pas signer la « Charte de l'Arbre » pour le programme et les engagements proposés.

Vote= pour : 1, contre : 5, abstention : 4.

8- Informations diverses :

- Proposition de trois noms pour le délégué auprès de l'administration pour la révision de la liste électorale : M. Yves MONIMART - M. Jean LACAILLE - Mme Geneviève CHANDON.
- Les travaux dans le cimetière ont débuté, la restauration d'une plaque en email de 14-18 sera étudiée.
- Le dérasement des bas-côtés sera fait par l'entreprise FERME en août.
- Une réunion d'organisation pour la cérémonie du 11 novembre 2016 pour l'inauguration des agencements du cimetière est programmée.
- Madame Catherine LHERITIER SERA EN MAIRIE LE 4 JUILLET DE 17H30 A 18H30.
- Le Conseil Municipal va se rapprocher des administrations compétentes pour avoir des renseignements au sujet de l'arbre gênant sur l'impasse des haies.
- La demande de miroir dans la rue Courteras fera l'objet d'un courrier aux personnes concernées.

Monsieur AUBINEAU demande la parole et fait un compte rendu sur les dernières informations du SIVOS avec la reconduction des TAP et une nouvelle organisation pour la rentrée scolaire.

Monsieur Helluin demande la parole et informe le Conseil qu'il serait indispensable de couper l'herbe sur le trottoir de la Bigotterie dès que le temps le permettra.

Plus de question la séance est levée à 21h00.